



SYNDICAT *FO Justice* SPIP Grand Est

**PRISME POUR LES UNS ...
APPI POUR LES AUTRES**

La cacophonie règne au sein du Ministère de la Justice

COMMUNIQUÉ

Depuis le 15 avril 2024, le nouveau progiciel PRISME est déployé sur 6 SPIP pilotes. Après un premier échec de lancement en décembre 2023, le nouvel applicatif des SPIP et des services de l'application des peines (SAP) a relégué APPI aux oubliettes... enfin c'est ce que l'on pensait !

Plus de 4 ans après le lancement de l'élaboration de cet outil, plusieurs millions d'euros d'argent public dépensés pour moderniser un logiciel commun aux SAP et aux SPIP, les services concernés constatent, la mort dans l'âme, que ce projet n'est toujours pas abouti ni fonctionnel.

En effet, du côté de la DSJ, la Cour d'Appel de Colmar a même pris le contrepied de la DAP en ordonnant une remise en service d'APPI sans délais.

Du côté de l'Administration Pénitentiaire, les SPIP doivent poursuivre l'utilisation de PRISME quand bien même de nombreux dysfonctionnements altèrent son utilisation.

UNANIMEMENT tous les utilisateurs constatent des bugs et autres incohérences dans les manipulations qui conduisent fatalement à un surcroît d'activités, plongeant les agents dans une insécurité professionnelle.

Non seulement cet outil de travail n'est pas fonctionnel mais en plus il ne permet plus d'interagir avec les magistrats mandants.

FO Justice dénonce le manque d'anticipation par des procédures alternatives durant cette période de transition

FO Justice dénonce l'augmentation des risques psychosociaux induite par l'épuisement des personnels mis sous pression

FO Justice prône pour une position commune entre la DSJ et la DAP sur l'utilisation de PRISME pour assurer la continuité du service public auquel nous sommes toutes et tous attachés.

FO Justice SPIP Grand Est – le 24 avril 2024

